

# CONSEIL DE PROMOTION des inspecteurs stagiaires 26 avril 2017



## DÉCLARATION LIMINAIRE

La DGFIP est en pleine mutation en ce qui concerne les règles de gestion des agents, pour 2017, cela portera sur la formation professionnelle. Ce sont encore des reculs qui vont être actés. Baisse drastique des promotions internes futures, disparition des règles actuelles pour les futurs promus et

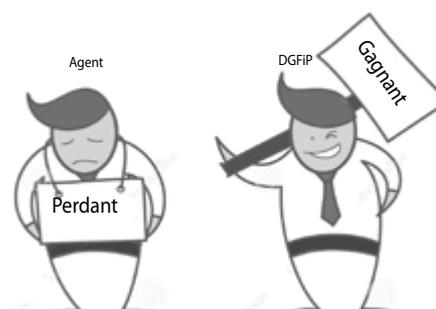
une formation encore moins adaptée à la future carrière de l'agent.

Comment ne pas s'alarmer en tant que stagiaire sur les dernières annonces faites lors du Groupe de Travail du 21 mars dernier :

- ▶ les épreuves des concours internes et externes se dérouleront le même jour, réduisant ainsi de moitié les chances des candidats remplissant les conditions de réussite ;
- ▶ le droit de passer 5 fois chaque concours au maximum ;
- ▶ la diminution de la formation théorique. Actuellement les stagiaires peinent à acquérir les connaissances au cours d'une scolarité très dense de 11 mois, qu'en sera-t-il avec une scolarité de 8 mois ?
- ▶ refonte des scolarités avec une formation métier et non missions au nom des sacro-saintes économies budgétaires !!
- ▶ affectation au rang de classement au concours avec interclassement des internes et externes, sur une liste de postes vacants communiqués à la rentrée. C'est la fin du respect des affectations en fonction de l'ancienneté administrative.

Les grands perdants sont encore une fois les agents de la DGFIP.

**UNE HISTOIRE  
DE MAUVAIS PERDANT**



## CONSEIL DE PROMOTION DU 26 AVRIL 2017

En ce qui concerne l'ordre du jour de ce conseil de promotion :

☛ **La campagne d'évaluation à froid** fournit de nombreux chiffres leur analyse porte à discussion. En effet comment considérer que sur 6 items proposés, vous en faites une agrégation de 2 thèmes. Cela relève de l'imposture juste pour obtenir un taux élevé de stagiaires satisfaits. Pour la CGT, le taux de satisfaction s'élève à 38 % et non 73 %. Cela s'explique par l'addition des stagiaires ayant répondu « satisfait » et « très satisfait » alors que l'administration rajoute à ce taux les réponses « assez bien ». La possibilité offerte aux stagiaires d'affiner leur réponse n'est pas prise en compte dans la synthèse.

- ▶ Les stagiaires restent attachés à une formation permettant d'appréhender l'environnement de la DGFIP et demandent un allongement de la phase dominante. La formation envisagée pour l'avenir va au contraire dans le sens opposé.
- ▶ Le bon taux de satisfaction des chefs de service (52 %) démontre que la formation actuelle répond à leur attente. Qu'en sera-t-il avec la nouvelle mouture ?
- ▶ Une forte demande existe sur les stages en immersion/ alternance de la part des stagiaires et des chefs de service. Les contraintes budgétaires actuelles empêchent déjà une vraie alternance, demain il sera encore plus difficile d'indemniser des stagiaires en déplacement.

☛ **La notation aux épreuves écrites** montre que si une grande majorité des stagiaires obtient la moyenne, 7,5 % ont systématiquement des notes sous la moyenne. Une des explications se trouve dans l'intitulé parfois alambiqué des sujets.

- ▶ Au sujet de l'oral individuel, il existe un vrai problème d'harmonisation des notes qui a mis en difficulté 13 % des stagiaires.

La CGT a toujours affirmé que la scolarité n'était pas un deuxième concours mais un réel temps d'apprentissage. Il s'agit donc d'accompagner les stagiaires et de valider des acquis et non pas de sanctionner par une non titularisation les stagiaires se trouvant en difficulté à un moment donné .

☛ **Pour terminer** nous aborderons les sujets suivants :

pour une formation dite professionnelle, les stagiaires n'ont eu aucun cours avec accès aux applications informatiques, la multiplication des copies écran ne pouvant se substituer à la pratique. Cette problématique a d'ailleurs été soulevée par les chefs de service.

Les groupes de dominante « fiscalité » de Noisiel sont surchargés.

Les stagiaires demandent que la semaine précédant les évaluations soit consacrées à des séances de révisions en salle de classe ainsi qu'un positionnement des BPS /BRS avant les évaluations.

Le temps libéré pour le travail en autonomie est clairement insuffisant eu égard à la quantité de travail demandé pour un résultat satisfaisant.

Lors des évaluations écrites, les instructions prévoient que seuls les intercalaires fournis peuvent être utilisés, à l'exclusion des feuilles de brouillon.

Le 25 avril, les stagiaires de Noisiel étaient destinataires d'un mail les informant, à 10 heures, que les notes de l'EA3 seraient communiquées à 11h45 et que la correction, obligatoire pour les élèves n'ayant pas la moyenne, aurait lieu le jour même à 13h30. Aucun créneau n'était prévu dans l'emploi du temps pour la correction, les élèves étaient donc convoqués au dernier moment sur une demi-journée libérée.

☛ **En conclusion** nous vous rappelons que lors du premier conseil de promotion, les élu-es CGT ont refusé de siéger, afin de marquer leur opposition au règlement intérieur proposé et en particulier sur la convocation de cette instance sur une demie journée.

Cette scolarité nécessite bien plus d'une demie journée pour permettre aux élu-es d'aborder les différentes problématiques de cette scolarité.

Cette déclaration liminaire condensée fait que nous devons revenir sur différents sujets. Pour la CGT il n'est pas concevable de traiter par mails de questions relevant de cette instance. Il est primordial de débattre directement des sujets concernant les stagiaires avec l'administration mais également avec l'ensemble des élu-es.